COGNITIF [Adjectif]

(Philosophie) : Qui concerne la connaissance. Qui est capable de connaissance.

(Psychologie appliquée) : Qui concerne les moyens et mécanismes d'acquisition des connaissances.

(Linguistique) : Fonction de communication se traduisant dans la langue par la phrase déclarative servant à informer, à faire connaître une pensée à un interlocuteur.

lisafx, Getty Images. (2011)

Étymologie :
(XIVe siècle) Adjectif construit sur la base du substantif latin ***cognitus*** : connaissance, étude, avec le suffixe adjectival ***-if*** indiquant la qualité. ***Cognitus*** est aussi le participe passé du verbe ***cognoscere*** : connaître, prendre connaissance, voir, s'apercevoir, apprendre.

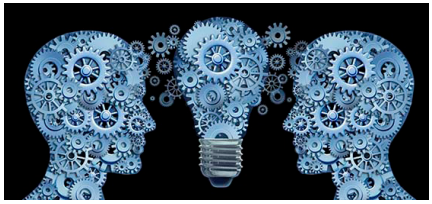

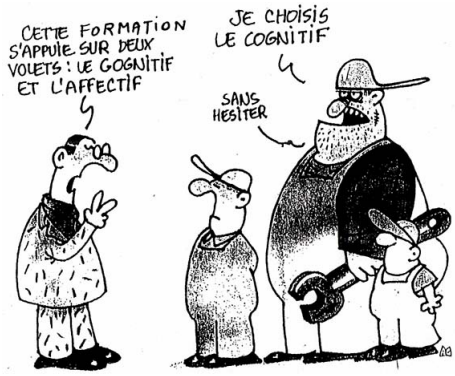

L'humour : une approche cognitive

... sous le nom commun de pensée, il [Descartes] place indistinctement tous les phénomènes de conscience, affectifs, volitifs, cognitifs, parce qu'il lui suffit de la pensée en général pour y fonder sa doctrine. (Histoire générale de la philosophie, 1861, p.408).

Si, au lieu d'une conscience affective pure, je produis une conscience cognitive (Jean-Paul Sartre, L'Imaginaire, 1940, p.97).

LE FOUILLE-MOT